



ÉCOLE, COLLÈGE ET LYCÉE PRIVÉS

33, boulevard Lannes

75116 Paris

Tél : 01 45 04 14 23 Fax 01 45 04 30 38

www.ecolepascal.fr

ANNÉE SCOLAIRE 2018 - 2019

CIRCULAIRE DE RENTRÉE – LYCEE PASCAL

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux élèves et retrouverons avec plaisir nos anciens à la rentrée prochaine.

Voici des renseignements précis sur les dates de la rentrée scolaire et les inscriptions aux diverses activités périscolaires.

Rentrée

MARDI 4 SEPTEMBRE (horaires détaillés ci-dessous)

Les élèves qui avaient un cours de vacances obligatoire devront apporter leurs devoirs et l'attestation de travail au plus tard le jour de la rentrée.

- Secondes : rentrée à 14 h. Fin des cours à 17 h.
- Premières S, ES et L : rentrée à 14 h 15. Fin des cours à 17 h.
- Terminales S, ES et L : rentrée à 14 h 30. Fin des cours à 17 h 30.

Internes

- Secondes : rentrée à 13 h
- Premières : rentrée à 13 h 45
- Terminales : rentrée à 14 h 15

Internes

Les élèves auront à la rentrée tous les renseignements pour s'installer dans leur chambre, où les parents pourront se rendre. Chaque interne recevra les clefs de son placard et de sa chambre ; il en sera responsable jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une circulaire vous sera distribuée pour que vous nous indiquiez les jours et heures de sortie autorisés, ainsi que l'adresse des correspondants.

L'Établissement fournit la literie, à l'exception des draps. Les élèves devront se munir d'une couette.

Terminales

Les élèves de Terminale sont invités à déposer auprès du Conseiller d'orientation :

- le relevé des notes qu'ils ont obtenues aux épreuves anticipées du Baccalauréat de juin
- l'attestation de recensement pour la préparation à la Défense.

Livres et Cahiers

Les manuels sont commandés par l'Établissement et remis aux élèves à la rentrée. Ils devront être recouverts dans la première semaine suivant la rentrée avec le kit fourni par l'établissement.

Au Collège et au Lycée, le cahier de textes est fourni par l'Établissement. Merci de ne pas vous en procurer.

Se munir d'un classeur avec copies et d'une trousse dès le premier cours.

Association sportive (Collège et Lycée)

L'Association Sportive de l'École PASCAL, affiliée à l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), est accessible à tous les élèves du Collège et du Lycée désireux de pratiquer un sport, aussi bien en loisir qu'en compétition. Elle permet la pratique par tous les élèves d'activités sportives facultatives (**Basket-ball, Natation, Tennis et Football**).

Les professeurs d'EPS organiseront une séance d'information et d'inscription à la rentrée, à laquelle il est vivement recommandé de participer, le nombre d'inscrits étant limité. Les créneaux horaires y seront définitivement confirmés (l'essentiel des activités ayant lieu à l'heure du déjeuner, hormis la piscine qui a lieu le jeudi à 17h).

Activités optionnelles

- Section Européenne en classes de Seconde, Première et Terminale : enseignement de l'Histoire-Géographie en Anglais
- Anglais Cambridge et/ou préparation au TOEFL pour les classes de Premières et Terminales
- Atelier de théâtre
- Chinois
- Échecs
- Certifications Européennes en Langues : First Certificate
- Association sportive

Des circulaires spéciales d'inscription seront remises la première semaine de la rentrée par le Professeur Principal. Les familles voudront bien les retourner, précisément remplies, pour la deuxième semaine, en Vie Scolaire.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun élève ne pourra participer aux activités optionnelles si la feuille d'inscription n'a pas été complétée et signée au préalable par ses parents.

Rendez-vous avec la Direction ou le Conseiller d'Orientation

Sur rendez-vous pris à l'avance, par mail.

Rendez-vous avec les professeurs

Sur demande écrite des parents, transmise par l'élève au professeur concerné, par le biais du carnet de correspondance, pour tous les niveaux.

Courrier

Pour tout courrier adressé à l'École pendant l'année, nous vous demandons de rappeler lisiblement le nom, le prénom et la classe de votre enfant.

En cas de changement d'adresse et (ou) de téléphone, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer par écrit dans les meilleurs délais.

Réunions de parents

Samedi 15 septembre 2018 de 14h à 16h30

Secrétariat

Ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H30 et de 14H à 18H.

Vacances scolaires 2018-2019

CONGÉS DE TOUSSAINT * : du VENDREDI 19 OCTOBRE après les cours
au LUNDI 5 NOVEMBRE au matin

CONGÉS DE NOËL * : du VENDREDI 21 DÉCEMBRE à midi
au LUNDI 7 JANVIER 2019 au matin

CONGÉS D'HIVER * : du VENDREDI 22 FÉVRIER 2019 à midi
au LUNDI 11 MARS 2019 au matin

CONGÉS DE PRINTEMPS * : du VENDREDI 19 AVRIL 2019 à midi
au LUNDI 6 MAI 2019 au matin

- Aucun départ anticipé n'est autorisé, sauf pour raisons médicales dûment justifiées.

Règlement Intérieur

Un exemplaire mis à jour du règlement intérieur de l'Établissement figure dans le carnet de correspondance de l'élève. Il s'agit d'en prendre connaissance et de le signer. Un contrôle des signatures sera ensuite effectué en Vie scolaire.

Tout élève doit être en mesure de présenter ce règlement, en permanence, à un membre de l'équipe éducative.

Bonnes vacances à tous !

